

CASINO

G. A. LAPORTE, Gerant

CONSTANCE TALMADGE

dans

WEDDING BELLS

TOUTES SORTES de choses ont causé un divorce mais avez-vous déjà entendu parler que des cheveux "Bobby" peuvent en être la cause. Venez voir Constance dans une de ses meilleures productions.

Lundi et Mardi au CASINO

Fox News



Constance Talmadge in "Wedding Bells"

THOS. H. INCE

Presente

DEVOTION avec HAZEL DOWN

et

E. R. LINCOLN

Savez-vous ce qu'est la dévotion ?

Hazel Down nous dit que c'est un amour ardent pour une mère, un enfant, une femme mais... venez voir ce qu'elle en dira elle-même.



"Devotion" an A.R. Production

aussi

DEW DROP INN

Comédie Larry Semon Le comédien acrobate

MERCREDI-JEUDI

VENDREDI-SAMEDI

Wm RUSSEL

dans

"Strenght of the Pines"

Ne manquez pas de voir notre ami Russel dans une vue d'aventure d'action et d'amour.

Secret Four avec Eddie Polo

L'honorable Juge A. E. Arsenault sera l'un des orateurs a Grand-Pré

L'hon. Aubin E. Arsenault, Juge de la Cour Suprême de l'Île du Prince Édouard et président de la Société Nationale l'Assomption sera l'un des principaux orateurs à la cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de l'Eglise-Souvenir à Grand Pré, le 16 août prochain. M. Arsenault parlera au nom de la Société dont il est l'éminent président. M. Charles D. Hébert, secrétaire du comité de l'Eglise-Souvenir, a reçu du juge Arsenault la lettre suivante :

Charlottetown I. P. E.
20 juillet, 1922.
M. Charles D. Hébert,
Depuis Corner, N. B.

Mon cher M. Hébert,
Je ferai mon possible pour me rendre à la Grand'Pré le 16 août prochain. Vous pouvez m'inscrire au programme.

Votre tout dévoué,
(signé) A. E. Arsenault.

Les Canadiens français de la vieille province de Québec seront représentés à Grand Pré le 16 août par l'hon. juge Adjudor Rivard, le jurisconsulte éminent et l'orateur éloquent qui assistait, l'an dernier, au congrès de la Pointe de l'Eglise et y prononçait un puissant discours qui souleva à un haut degré l'enthousiasme de tous ceux qui eurent le privilège et le plaisir de l'entendre.

Les Acadiens ont conservé du Rivard le meilleur souvenir et nous

pouvons lui assurer qu'il recevra à Grand Pré une chaleureuse bienvenue. Voici la lettre qu'il a adressée à M. Charles D. Hébert, secrétaire, acceptant l'invitation de se rendre à Grand Pré.

Québec, 18 juillet, 1922.
M. Charles D. Hébert,
Sec. de la Société Acadienne,
Dupuis Corner, N. B.
Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre m'invitant, au nom du Comité du Terrain et du Monument de la Grand'Pré, à parler lors des fêtes qu'on prépare pour l'inauguration de la chapelle commémorative, le 16 août prochain.

L'oeuvre acadienne, nécessaire et admirable, m'est chère ; et je

suis heureux de marquer l'intérêt sympathique qu'elle m'inspire, chaque fois que l'occasion m'en est offerte. Je l'ai déjà dit chez vous, c'est par les Acadiens que l'Acadie ressurgit et grandira ; mais rien de ce qui vous touche ne m'est étranger, et nous sommes toujours à vous dire notre encouragement et notre admiration, à vous apporter notre aide et l'assurance de notre fraternelle affection.

J'accepte avec plaisir votre invitation. J'irai à la fête que vous organisez, et j'y porterai la parole, si vous le désirez.

Avec mes remerciements, que je vous prie de transmettre au Comité, veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

(signé) Adjudor Rivard,
Juge de la Cour du Banc du Roi, Québec.

L'hon. Aubin E. Arsenault est l'un des citoyens les plus distingués de l'Île du Prince Édouard. Il est le fils de feu l'hon. Sénateur J. O. Arsenault, un patriote acadien qui a rendu à sa province natale et à sa race des services signalés qui lui ont valu l'estime et la gratitude de ses concitoyens insulaires sans distinction d'origine ou de croyance.

Bien qu'il ne soit un tout jeune homme, le juge Arsenault a déjà à son avoir une carrière publique remarquable bien remplie. Après avoir représenté avec distinction son district électoral à la législature de l'Île, il a tour à tour rempli

ministre, procureur général et premier-ministre de sa province. Il est le premier acadien qui ait en l'honneur d'occuper la haute et honorable position de premier-ministre dans les provinces maritimes où les acadiens grandissent tous les jours en nombre et en influence. Il fut élevé au banc de la cour suprême de l'Île en 1917 par le gouvernement fédéral de l'époque.

Le juge Arsenault est un ancien élève de l'Université du Collège St-Joseph de Memramcook et du Père Lefebvre, de vénérée mémoire, dont les sages enseignements ont dû lui être, comme ils l'ont été à tant d'autres acadiens, d'un grand secours dans l'accomplissement des nombreux et importants devoirs de sa belle et utile carrière.

